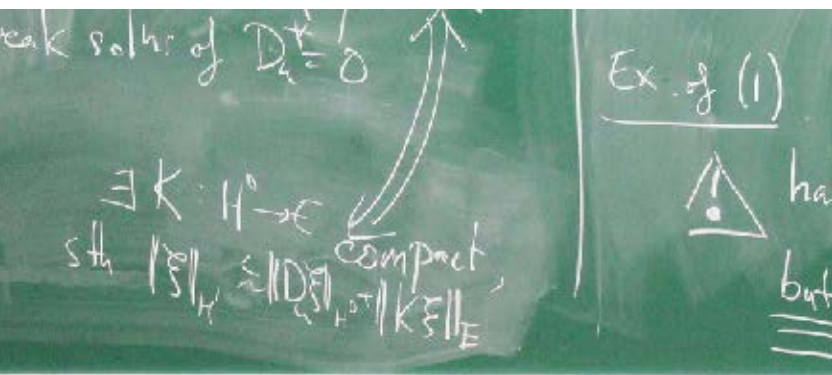


# Cercle des Mécènes de l'IHES



Associez votre nom à l'excellence scientifique et  
rejoignez le Cercle des Mécènes de l'Institut



Depuis 1958, l'Institut des Hautes Études Scientifiques accueille à Bures les plus grands noms de la science fondamentale et leur offre un cadre exceptionnel pour l'épanouissement de leur recherche.

Pour accompagner sa nouvelle campagne de levée de fonds, l'Institut créé le Cercle des Mécènes. Ce club exclusif a pour vocation de rassembler des mécènes, entreprises et particuliers, qui partagent la passion de la science. Il rassemble des membres qui font rayonner les valeurs de l'IHES : excellence, liberté, interdisciplinarité.

**Faire partie des mécènes de l'Institut, c'est contribuer à l'élan de la recherche fondamentale en préservant le modèle singulier de l'IHES.** Ce sont aussi des liens privilégiés favorisant les rencontres avec les chercheurs et offrant un accès exceptionnel à l'Institut, en fonction de vos besoins.

## Que soutenez-vous en participant au Cercle des Mécènes de l'Institut ?

---

Institution privée, l'IHES doit trouver différents leviers de financement pour assurer son bon fonctionnement et son développement scientifique.

Parce que l'IHES est une Fondation reconnue d'utilité publique, vos dons constituent des moyens indispensables pour poursuivre notre mission. C'est aussi un incroyable encouragement pour nos chercheurs, portés par votre confiance et votre soutien.

Votre don est affecté au budget de fonctionnement de l'Institut. Ce budget finance l'ensemble de l'Institut : les événements scientifiques, l'accueil de visiteurs, comme les fonctions support. **Votre générosité, c'est la garantie de notre liberté de recherche.**

Très concrètement en devenant mécènes vous soutenez l'équivalent de 1,5 mois de recherche à l'IHES : vous offrez aux scientifiques l'opportunité de repousser les frontières du savoir.

# Bulletin d'adhésion

L'adhésion de 15 000 € par an ouvre droit à un accès privilégié à tous les événements de l'IHES et à un programme d'activités exclusives, spécialement organisé pour ses mécènes en remerciements de leur soutien :

- Visites privées de l'Institut et rencontres avec les chercheurs ;
- Accès prioritaire aux événements de l'IHES ;
- Privatisation du centre de conférences Marilyn et James Simons pour des réceptions.
- Petit-déjeuner scientifique avec un chercheur affilié à l'Institut ;
- Exposé de mathématiques avec le directeur de l'Institut ;
- Conférence et cocktail.



## Réduisez votre impôt en soutenant la recherche fondamentale

### Particuliers

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si vos dons dépassent le plafond de 20 % de vos revenus, vous aurez la possibilité de reporter sur 5 ans la déduction de l'excédent.

Si vous êtes redevable de l'impôt de Solidarité sur la Fortune, la loi Tèpa permet depuis 2008 aux personnes assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de déduire 75 % des dons effectués en faveur de l'IHES dans la limite maximale de 50 000 €.

### Entreprises

Les versements effectués par les entreprises à l'Institut des Hautes Études Scientifiques ouvrent droit à une réduction de leur impôt sur les sociétés ou de leur impôt sur les revenus égale à 60 % du don. Le plafond au-delà duquel le don n'est plus déductible est 0,5% du chiffre d'affaires. Si le versement effectué par l'entreprise excède le plafond de 0,5% de son chiffre d'affaires, ou si celle-ci est déficitaire, elle a la possibilité de reporter le bénéfice de la déductibilité sur les 5 années suivant celle du don.

# Rejoignez le Cercle des Mécènes de l'IHES

---

En retournant ce bulletin d'adhésion sous enveloppe affranchie à :  
Cercle des Mécènes de l'IHES  
Le Bois-Marie  
35, route de Chartres  
91440 Bures-sur-Yvette

Je souhaite devenir mécène de l'IHES (Voir déductions fiscales au verso)

- Pour la campagne de levée de fonds et je m'engage à faire un don de 15 000 € par an pendant 5 ans
- Cette année et je fais un don de 15 000 €
- Je ne souhaite pas devenir mécène et je fais un don de ..... €

Mes coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email pour suivre l'actualité de l'IHES :  
.....

Je règle mon don par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IHES
- En ligne sur [www.ihes.fr](http://www.ihes.fr)
- Virement bancaire (nous contacter)
- CB Visa Mastercard N°

Date d'expiration : .....

3 derniers chiffres du numéro au dos de votre carte : .....

Date : ..... SIGNATURE :

- Je souhaite recevoir des informations sur les legs, donations et assurances-vie, sans engagement et en toute confidentialité.

*Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service développement et communication de l'IHES ([comdev@ihes.fr](mailto:comdev@ihes.fr)).*